

# Le Lièvre et la Tortue

## 8ème édition du Marath'Vert du Gâtinais

Quatre courses (42 km, 24 km, 15 km et 10 km) ainsi qu'une marche nordique de 12 km qui se dérouleront dans le parc régional du Gâtinais et le début de la forêt de Fontainebleau.

Parcours en forêt avec des chemins, des côtes sablonneuses, caillouteuses, passage au milieu de bloc de grès, bruyères et des passages en mono traces.

### Parcours

**Le Marath'Vert du Gâtinais** : parcours de 42 kms avec 1130 mètres de dénivelé positif. Barrière horaire au 28<sup>ème</sup> km, 3H30 maximum. Trail en semi autosuffisance (2 ravitos)

**Trail de 24 km** avec 600 m de dénivelé positif, inscrit au challenge nature de l'Essonne

**Trail de 15 km** avec 300 m de dénivelé positif

**Trail de 10 km** avec 180 m de dénivelé, inscrit au challenge nature de l'Essonne

**Marche nordique de 12 km** avec 230 m de dénivelé

### Départ et Retrait des dossards

Gymnase Intercommunal des 2 Vallées

Chemin de Malabry, **91490 Moigny-sur-École**

**Retrait des dossards** : à partir de 6h30

### Horaire de départ :

Le Marath'Vert : 7h30

Le 24 km : 9h00

Le 15 km : 9h20

Le 10 km : 9h40

La Marche nordique : 9h45

### Récompenses

A chaque participant, 1ers.es de chaque catégories et au scratch

### Tarifs

**Le Marath'vert** : 33€ jusqu'au 6 avril, au-delà 41€

**Le 24 km** : 19€ jusqu'au 6 avril, au-delà 23€

**Le 15 km** : 17€ jusqu'au 6 avril, au-delà 21€

**Le 10 km** : 14€ jusqu'au 6 avril, au-delà 18€

**Marche nordique** : 14€ jusqu'au 6 avril, au-delà 18€

Réduction de 2€ pour les licenciés FFA

### Divers

Consignes

Aucun gobelet sur le parcours ni à l'arrivée. Pensez à votre EcoCUP

## Renseignements

Association Le Lièvre et la Tortue  
lievretortue@hotmail.com  
Hôtel de ville 91720 Maisse

### REGLEMENT

- Inscriptions : Les titulaires de licences FFA, du pass-running en cours de validité, et qui présenteront ces documents, seront dispensés de la présentation du certificat médical (Article L231-2 du Code du Sport).
- Les concurrents non licenciés devront fournir un certificat médical\* de non contre-indication à la pratique sportive en **compétition**, datant **de moins d'un an le jour de la course**, ou sa photocopie\* (Article 6 de la loi 99 – 223 du 23 mars 1999).
- Aucun coureur ne pourra prendre le départ ou participer à la course sans dossard. Les accompagnateurs en vélo ne sont pas autorisés.
- Le 10 km est ouvert aux coureurs à partir de la catégorie cadet, celles de 15, 24 et 42 km à partir de la catégorie junior.
- Les 10 et 24 km sont inscrites au challenge nature de l'Essonne**
- Marath'Vert : barrière horaire au 28 ème km, 3H30
- Les coureurs s'engagent dans cette épreuve sous leur entière responsabilité et dégagent l'organisation de toute responsabilité en cas de défaillance physiologique ou d'accident
- La course emprunte des chemins à accessibilité réduite pouvant entraîner des délais d'accès par les équipes de Sécurité Civile. Ce fait ne pourra être invoqué pour un quelconque recours contre l'organisation ou ses partenaires
- L'association décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation d'objets ou de véhicules dans les zones de course.
- La participation des mineurs se déroule sous la responsabilité des parents ou du club accompagnateur. Une autorisation parentale est obligatoire jusqu'à la catégorie Cadet, une pièce d'identité pourra être exigée.
- La sécurité médicale est assurée par FFSS
- Les organisateurs sont couverts par une police d'assurances souscrite auprès de MMA (Mutuelle du Mans Assurances)
- Le classement informatique est réalisé par Oxybol.
- Droits à l'image : Les coureurs autorisent expressément les organisateurs du «Le Lièvre et la Tortue» à utiliser les images fixes ou audiovisuelles, prises à l'occasion de cette épreuve sportive et sur lesquelles ils pourraient apparaître, sur tous supports existants ou à venir, y compris promotionnels et publicitaires pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements et traités en vigueur, et les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.
- Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour un motif indépendant de l'organisation, aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué Tout litige doit être réglé avant le 25/04/2024 (clôture des inscriptions)
- Aucun gobelet sur les ravitaillements, pensez à votre EcoCUP.

Email: [lievretortue@hotmail.com](mailto:lievretortue@hotmail.com)

Site : <http://www.lievretortue.fr/>

Facebook : <https://www.facebook.com/lievretortue/>